

NOTIFICATION D'INDICENT DE SÉCURITÉ

Cher(e)s client(e)s,

Le présent avis concerne un événement récent qui pourrait avoir une incidence sur la confidentialité de certains renseignements personnels de certains clients, en raison d'un accès non autorisé à deux boîtes courriels.

Que s'est-il passé? Le 21 février 2025, certains clients de Lanoie cabinet de services financiers (« **Lanoie** »), ont reçu un courriel d'hameçonnage en provenance de la boîte courriel d'un employé. Dès la découverte de cette activité, Lanoie a entrepris des mesures pour confirmer la sécurité de la boîte courriel concernée et pour débiter une enquête avec l'assistance d'experts indépendants en cybersécurité, afin de déterminer la nature et la portée de l'évènement.

À la suite de cette enquête informatique, qui a confirmé un accès non autorisé à deux boîtes courriels entre le 19 février et le 21 février 2025, nous avons entrepris un examen approfondi de celles-ci et avons récemment pu déterminer que certains renseignements personnels y figuraient.

Il convient de souligner que l'enquête n'a révélé aucune preuve d'accès à des renseignements personnels, à l'exception de certaines coordonnées utilisées pour l'envoi de courriels d'hameçonnage en date du 21 février 2025. Cela dit, par souci de prudence, nous diffusons le présent avis afin que nos clients puissent envisager les mesures préventives appropriées.

Quels renseignements sont concernés? Les renseignements personnels qui ont été identifiés dans les boîtes courriels concernées peuvent comprendre une combinaison de ce qui suit: nom, adresse résidentielle, numéro d'assurance sociale, date de naissance, numéro de passeport, numéro de permis de conduire, numéro d'assurance maladie, certificat de naissance, numéro de téléphone, adresse courriel, signature, sexe, informations médicales, information de connexion aux systèmes, informations sur la police d'assurance, formulaires d'impôts, et/ou détails sur le salaire. Il est également possible que des informations associées au compte bancaire et/ou carte de crédit aient été incluses dans des communications.

Que faisons-nous? Nous prenons cet événement et la sécurité de l'information laissée à notre soin très au sérieux. Dès la découverte de cet événement, nous avons immédiatement débuté une enquête exhaustive afin de déterminer sa nature et sa portée. S'inscrivant dans notre engagement constant envers la confidentialité, nous travaillons aussi pour mettre en place des mesures de sécurité additionnelles pour se protéger davantage contre les risques qu'un événement similaire se reproduise dans le futur. Nous allons également signaler cet incident aux autorités règlementaires compétentes, incluant la Commission d'accès à l'information du Québec.

Que pouvez-vous faire? Alors que nous n'avons aucune indication de fraude ou de vol d'identité découlant de cet événement, nous vous encourageons à demeurer vigilant contre ces types d'incidents et à vérifier vos relevés bancaires et rapports de crédit pour y détecter des erreurs ou activités suspectes.

Pour plus d'informations. Nous comprenons que vous puissiez avoir des questions sur des sujets qui ne sont pas abordés dans cet avis. Si vous avez des questions supplémentaires ou avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec nous par courriel au info@lanoie.com.

Nous regrettons sincèrement tout inconfort que cela pourrait causer.

Sincèrement,

Lanoie cabinet de services financiers